

15
16
17

POITIERS

JUIN

- XI^e RENCONTRES du RIUESS -
Réseau inter-universitaire de
l'économie sociale et solidaire

POITIERS

Faculté de Droit et des Sciences sociales
Faculté de Sciences économiques

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET LE TRAVAIL

Spécificité du réseau comme organisation du travail et de l'emploi solidaire

Chloé Dudon

Stagiaire service Recherche-Action, Objectif Plein
Emploi, Luxembourg

<http://www.riuess.org/>



Chloé Dudon, Stagiaire service Recherche-Action, Objectif Plein Emploi, Luxembourg.

Spécificité du réseau comme organisation du travail et de l'emploi solidaire

Une spécificité qui tient d'une organisation du travail en réseau

Composé d'un centre de ressources (siège social) et d'une trentaine d'associations d'Economie Solidaire (Centres d'initiatives et de gestion / CIG), réparties sur une cinquantaine de communes Luxembourgeoises touchant les trois quarts de la population, le Réseau Objectif Plein Emploi se définit comme un acteur clé de l'Economie Solidaire et intervient dans de nombreux domaines de l'économie, par la production de biens et de services solidaires : services de l'environnement, services de proximité et de cohésion sociale, nouvelles technologies de l'information et de la communication, éducation et formation, culture et tourisme. Les activités du réseau sont financées à hauteur de 55% par l'Etat, en particulier le Ministère du Travail et de l'Emploi (Fonds pour l'emploi), puis par les investissements communaux, les financements européens mais également par les fonds propres issus de la commercialisation.

En faisant le choix d'une structuration en réseau et en impulsant des dynamiques de travail en interne du réseau mais aussi entre les acteurs de l'ESS des régions transfrontalières, OPE vise à promouvoir le partage des expériences et l'enrichissement de bonnes pratiques expérimentées sur différents territoires. A. Taub définit le travail en réseau comme étant le fait d'un « échange d'informations ou de services entre des individus, des groupes ou des institutions »¹. Il consiste « à rester en interaction avec un groupe de pairs qui ont les mêmes besoins et préoccupations et qui vont obtenir de l'information en diffusant leurs questions ou leurs besoins dans l'ensemble du groupe, mais aussi en apporter, s'ils sont en capacité de répondre aux questions à leur tour » (J-C Bonnevie et al, Juillet 2009)². Le principe d'inter coopération est en effet l'un des principes qui régit l'organisation des organismes de

¹ Taub. A., 2001, Meanings of networking : a perspective, Promotion & Education, Vol 8, Issue 1, pp 29-30.

² Bonnevie. J-C. et al, 2009, Notice d'information relative aux achats publics socio-responsables. Groupe d'étude des marchés développement durable (GEM DD). Direction des affaires juridiques.

l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), en sous entendant la coopération ou les partenariats entre les structures de l'ESS (Maurice Parodi³).

A l'inverse de l'économie capitaliste, qui présente un mode d'organisation hiérarchique, soit « un mouvement structuré, centralisé, doté d'une organisation pyramidale »⁴, et dans lequel les relations sont généralement hiérarchiques ou verticales, le mode de fonctionnement en réseau privilégie, quant à lui, les relations horizontales et met en avant deux caractéristiques principales : l'autonomie des participants et la concertation permanente. Ce mode de fonctionnement permet ainsi à chacun des CIG du réseau OPE une certaine autonomie dans la définition des objectifs (spécifiques à chaque commune adhérente au réseau) mais qui sont toutefois le résultat de concertations entre administrations communales, acteurs locaux et OPE. Il s'agit donc d'une co-construction qu'il s'agit de consolider et d'ouvrir à davantage d'acteurs sociaux et économiques.

En s'organisant de telle sorte, ce sont les échanges d'informations, le partage des savoirs et compétences et la mutualisation des expériences qui sont ainsi favorisés. L'organisation du travail en réseau est bien une spécificité du champ de l'ESS et comme le soulignait Marie-Christine Guillemin « Le travail en réseau est dans les gènes de l'économie sociale et solidaire »⁵ puisqu'elle repose sur un ensemble de valeurs de coopération et de solidarité et vise à définir une stratégie commune en vue de proposer un modèle alternatif à l'économie capitaliste.

Ainsi, au-delà d'un partenariat local (associations, communes, élus locaux, société civile), un partenariat national (convention annuelle) est aussi important pour renforcer l'impact du réseau sur le territoire et sa visibilité. C'est ainsi que le gouvernement Luxembourgeois accorde depuis 2009 une attention nouvelle à l'Economie Solidaire, en chargeant un ministre délégué de la mise en œuvre d'une politique publique pour l'économie solidaire et en rattachant l'Economie Solidaire à la sphère de compétence du Ministère de l'Economie. En collaborant et en échangeant avec les ministères et diverses organisations, le réseau cherche à contribuer à l'orientation des politiques socio-économiques et donc à créer un modèle alternatif et plus solidaire. A l'heure actuelle, les acteurs de l'Economie Solidaire et le Gouvernement portent une attention particulière à la légitimité du marché solidaire. La

³ Parodi. M., 2008, « L'économie Sociale et Solidaire, une alternative à l'économie capitaliste ».< <http://www.recma.org/node/861>>. Consulté le 21 avril 2011.

⁴ Dossier Comprendre et pratiquer le travail en réseau, Extrait du site de Ichtus, 2004.

⁵ Guillemin. M-C., 2010, Vice-présidente de la région Picardie en charge de l'ESS, des circuits-courts et du commerce équitable, Scop La Péniche. <http://www.rtes.fr/Marie-Christine-Guillemin-Vice>. Consulté le 22 avril 2011.

reconnaissance de l'Entrepreneuriat solidaire au Luxembourg passe par l'élaboration d'un statut spécifique à l'entreprise d'Economie Solidaire, l'Association d'Intérêt Collectif, qui se caractérisera par la cogestion en son sein, c'est à dire par une gestion commune des associés élus, des personnes de droit privé ou public cooptées et des salariés. La reconnaissance passe également par la création d'un fonds dédié à l'économie solidaire, associant fonds publics/privés (sous condition du respect de certains critères de l'Economie Solidaire), celui-ci étant l'outil reflétant la volonté du gouvernement de soutenir les initiatives de l'Economie Solidaire.

Une spécificité qui tient de l'articulation de différentes formes d'emploi

Dans une perspective comparative avec l'économie capitaliste, il s'agit de mettre l'accent sur l'articulation de diverses formes d'emploi et de leurs caractéristiques dans l'ESS qui lui confèrent toute sa spécificité. En effet, comme le souligne Bernard Gomel⁶, les formes d'engagement dans les organisations de l'ESS sont nombreuses : qu'il s'agisse d'associations employeurs ou d'associations sans salariés, la majorité des associations regroupent des bénévoles, des militants, des volontaires ou encore des adhérents. Alain Lipietz qui propose le tiers secteur communautaire comme idéal type à l'ESS souligne à cet effet la nécessaire association de bénévoles-citoyens et des permanents-salariés et souligne le rapprochement des salariés au bénévolat par « l'éthique professionnelle (...) et l'implication personnelle au nom de leur vocation communautaire »⁷ qui leur est attendu. C'est en effet des préoccupations communes, des intérêts communs, qui permettent de faire vivre un certain pluralisme de formes d'emploi dans les structures de l'ESS, lui-même faisant la richesse de ces structures.

En militant en faveur de la construction d'un marché d'Economie Solidaire, qualifié de troisième espace économique et qui recherche l'interaction durable avec les marchés privés et publics, OPE vise à légitimer et pérenniser les emplois qui y sont attachés. Tandis que l'ESS représente 7% des emplois dans l'économie Luxembourgeoise et 4% des entreprises au Luxembourg, la majorité des organisations de l'ESS (82%) sont constituées de moins de dix salariés, et seulement 1% de ces organisations ont plus de 250 salariés (données fournies par

⁶ Gomel. B., 2004, L'emploi salarié dans le travail des associations : un dilemme entre la qualité de l'emploi et la réponse aux besoins ? Centre d'études de l'emploi.

⁷ Tiré de Gomel. B., 2004, L'emploi salarié dans le travail des associations : un dilemme entre la qualité de l'emploi et la réponse aux besoins ? Centre d'études de l'emploi, pp-3.

l'Institut national de la statistique et des études économiques du Grand-Duché du Luxembourg, Mars 2010).

Le réseau OPE compte aujourd'hui 950 emplois. Il s'agit de 950 postes de travail rémunérés et pérennes en lien avec les activités du réseau. Comme dans les différentes structures de l'Economie Sociale et Solidaire, le réseau articule diverses formes d'emploi (emplois salariés, emplois bénévoles, stagiaires, volontaires) auxquelles viennent s'ajouter des emplois salariés en insertion.

En effet, OPE accueille au sein de son réseau des demandeurs d'emplois inscrits à l'ADEM (Agence nationale pour l'emploi), dont le recrutement s'établit en fonction des aptitudes personnelles et professionnelles en relation avec les projets du réseau. Ainsi, en étant directement mobilisé par la politique publique de l'emploi, l'originalité du réseau OPE tient de la création d'emplois solidaires (financés en partie par le Ministère du Travail et de l'Emploi), affectés à la création de services d'utilité sociale (s'insérant dans la politique locale). Plutôt que de remplir une mission d'insertion dans le marché capitaliste, les financements publics sont en quelques sorte « détournés » au profit de la production de biens et de services qui visent la satisfaction de besoins collectifs avérés, tout en permettant d'étendre et de renforcer en permanence aussi bien les capacités personnelles et professionnelles et en promouvant l'éducation citoyenne. En somme, le réseau OPE ne se conçoit pas comme une machine à produire de l'employabilité avec pour seule tâche de rendre « compétitifs » des chômeurs pour le marché capitaliste. D'ailleurs, les contrats de travail financés ne sont pas spécifiques à l'insertion, mais bien des contrats de droit commun (Contrat à Durée Déterminée) qui cherchent à être pérennisés. Une bonne partie est commuée en CDI, dans l'optique d'atteindre deux objectifs indissociables : pérenniser les structures d'ESS par la diminution de l'emploi précaire (insertion) et construire sur les savoir-faire acquis. Cette pérennisation implique des négociations à plusieurs niveaux : ministériel, communal et les parties prenantes au niveau local (CIG) au sens large. Dans ce contexte (celui de l'emploi et du développement des métiers solidaires), l'action des bénévoles (CIG administrés bénévolement par des personnalités issues des communes : 400 bénévoles administrateurs à OPE) confère au réseau OPE une dimension autre que celle de la simple structure occupationnelle de chômeurs en transition vers le marché du travail traditionnel. Le soutien bénévole se caractérise principalement par un soutien politique et socio-économique, qui dès lors, semble primordial pour appuyer la définition d'un nouveau projet de société et donc favoriser la reconnaissance de ce marché solidaire.

La qualité de l'emploi dans l'ESS peut justement s'apprécier à travers les dimensions de Laeken, issues du sommet de Laeken en 2001, dont deux d'entre elles concernent l'insertion et l'accès au marché du travail et les formations et développement des compétences (J. Maisonnasse et al, 2010)⁸. Le réseau OPE mise beaucoup sur ces dimensions, aussi bien comme il a pu l'être souligné précédemment, en favorisant l'accès des publics considérés comme prioritaires par les pouvoirs publics (dont les demandeurs d'emplois) à un nouveau marché du travail, lui-même partie d'un troisième espace économique (solidaire et ancré dans les territoires, porteurs de valeurs citoyennes, etc.) et en proposant des formations et le développement des compétences pour les demandeurs d'emplois. Des actions de formation sont ainsi mises en œuvre en vue de la professionnalisation des emplois.

Bien que d'autres dimensions de Laeken témoignent d'une moindre qualité de l'emploi dans le milieu associatif, notamment des rémunérations généralement plus basses que dans d'autres secteurs, des CDD majoritaires ou encore des emplois à temps partiel plus nombreux par rapport à ceux observés dans l'économie capitaliste mais également au sein même du réseau (bien que OPE construit une grille de salaire qui enlève tout système d'inégalité, les politiques d'insertion peuvent provoquer des points de tension entre les salariés en insertion et les salariés permanents en terme d'inégalité de salaire, qui ne pourront s'estomper qu'avec la légitimité et la reconnaissance de l'Economie Solidaire), la satisfaction au travail demeure plus importante et ce pour des valeurs et principes intrinsèques (J. Maisonnasse et al, 2010). Notamment, des valeurs portées par la structure comme la participation aux décisions, la gouvernance démocratique, le projet social, sont autant de facteurs qui peuvent permettre d'apprécier la qualité de l'emploi (pas toujours mesurables par les dimensions de Laeken) et favoriser la satisfaction des salariés. Or, pour le réseau OPE, l'épanouissement dans l'emploi et l'adhésion aux valeurs de l'entreprise sont synonymes du bien-être au travail, celui-ci étant un des facteurs essentiels de la construction identitaire des entreprises d'économie solidaire. C'est pourquoi, par l'instauration d'un pôle de recherche sur la promotion du bien-être au travail, le réseau OPE veille ainsi à l'organisation du travail, à la qualité des relations de travail en tenant compte des variations dans les formes d'emploi. C'est ainsi qu'OPE a organisé en 2007 son premier forum de la sécurité, de la Santé et du bien-être sur le lieu de travail qui se renouvelle désormais tous les trois ans.

⁸ Maisonnasse. J. et al, 2010, Quelle qualité de l'emploi dans l'Economie Sociale et Solidaire ? Une perspective plurielle. Rapport de recherche pour la région PACA, la Caisse des dépôts et consignations et l'institut recherche de la Caisse des dépôts et consignations.

Bibliographie

Bonnevie. J-C. et al, 2009, Notice d'information relative aux achats publics socio-responsables. Groupe d'étude des marchés développement durable (GEM DD). Direction des affaires juridiques.

Gomel. B., 2004, L'emploi salarié dans le travail des associations : un dilemme entre la qualité de l'emploi et la réponse aux besoins ? Centre d'études de l'emploi.

Guillemin. M-C., 2010, Vice-présidente de la région Picardie en charge de l'ESS, des circuits-courts et du commerce équitable, Scop La Péniche. <http://www.rtes.fr/Marie-Christine-Guillemin-Vice>. Consulté le 22 avril 2011.

Maisonnasse. J. et al, 2010, Quelle qualité de l'emploi dans l'Economie Sociale et Solidaire ? Une perspective plurielle. Rapport de recherche pour la région PACA, la Caisse des dépôts et consignations et l'institut recherche de la Caisse des dépôts et consignations.

Parodi. M., 2008, « L'économie Sociale et Solidaire, une alternative à l'économie capitaliste » < <http://www.recma.org/node/861>>. Consulté le 21 avril 2011.

Dossier Comprendre et pratiquer le travail en réseau, Extrait du site de Ichthus, 2004.

Taub. A., 2001, Meanings of networking : a perspective, Promotion & Education, Vol 8, Issue 1, pp 29-30.